

Paris, le 20 mars 2025

PALMARÈS POUR LA SÉLECTION LYCÉE DE LA 26^e ÉDITION DES SUPERPHONIQUES



SUPER PHONIQUES

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
s'invite dans les collèges & lycées

● DÉCOUVRIR ● RENCONTRER ● CRÉER

Après 35 rencontres et 1060 élèves touché·e·s dans les lycées participants sur la totalité du territoire national, les SuperPhoniques des lycées ont été désignés ce 20 mars 2025, par les lycéen·ne·s et leurs professeur·e·s, à la Maison de la Radio et de la Musique.

Cette année les distinctions vont à :



ELISABETH ANGOT

SUPERPHONIQUE DES LYCÉES & SUPERPHONIQUE DES PROFESSEUR·E·S DE LYCÉE

Œuvre récompensée : *N34*, pour soprano, ténor, flûte, clarinette, piano, violon, alto et violoncelle

Interprètes : Dania El Zein, soprano / Benjamin Woh, ténor / Javier Rodriguez, flûte / Antoine Cambuzzi, clarinette / Camille Phelep, piano / Apolline Kirkklar, violon / Marina Capstick, alto / Rafael Cu-mont Vioque, violoncelle / Léo Margue, direction

Partition : inédite

Diffusion : 1er octobre 2023, Création Mondiale, France Musique (version intégrale)

Elisabeth Angot remporte la commande d'une pièce pour orchestre, qui sera créée l'année prochaine par l'Orchestre Philharmonique de Radio France, à l'occasion de la Journée des SuperPhoniques des lycées, le jeudi 25 mars 2026.

MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contact presse :

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96



LE DISPOSITIF



Portés par la Maison de la Musique Contemporaine, les SuperPhoniques ont pour objectif d'initier collégien·ne·s et lycéen·ne·s à la musique contemporaine. Fondé en 2000, ce dispositif participe à la diffusion de ce répertoire, souvent considéré comme difficile d'accès, en milieu scolaire. Il invite les jeunes à découvrir de nouvelles œuvres musicales et permet, par le biais de rencontres avec les compositrices et compositeurs, d'engager une réflexion sur l'art et la création. Il offre également aux compositeur·rice·s en lice un cadre privilégié de rencontre et d'échange avec le jeune public. Les SuperPhoniques se composent de quatre distinctions : **le SuperPhonique des collèves**, **le SuperPhonique des lycées**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de collège**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de lycée**.

Le·a lauréat·e du SuperPhonique des collèves reçoit la commande d'une pièce pour musique de chambre, en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre, tandis que le·a lauréat·e du SuperPhonique des lycées reçoit la commande d'une pièce pour orchestre.

À partir de l'automne et jusqu'au printemps, les élèves de collège et de lycée scolarisé·e·s dans des établissements proposant ou non un enseignement musical, écoutent, analysent et commentent les œuvres sélectionnées en compagnie de leurs professeur·e·s et avec l'aide des documents pédagogiques fournis chaque année. À l'issue de cette période, les élèves votent pour désigner leurs lauréat·e·s.

Les critères de sélection sont à retrouver sur le [site des SuperPhoniques](#).

JOURNÉE DES SUPERPHONIQUES DES COLLÈGES // DATE ET LIEU À VENIR

Pour la première fois, la remise des SuperPhoniques aura lieu en deux journées différentes pour la sélection collège et lycée.

À l'occasion de la journée des SuperPhoniques des collèves, Grégoire Rolland, lauréat des SuperPhoniques des collèves et des professeur·e·s de collège, présentera sa création en partenariat avec ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre, commande de la Maison de la Musique Contemporaine.

MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contact presse :

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96